



Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE — 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 — 551 34 14

J'ATTENDS

J'attends...

J'attends l'aube au visage pâle
J'attends l'aube aux yeux gris
Je ne veux pas compter les heures
A l'horloge aveugle du temps.
Le temps lui-même s'abolit
Qu'il meure dans un dernier râle
Adieu temps du mépris!
Je ne veux pas écouter mon cœur
Adieu passé. Ils m'ont tout pris
Là-bas je vois qu'une femme pleure
Adieu, mes tout-petits...
Adieu ma vie, mon beau printemps
Adieu le temps du bonheur
Combien peut-il me rester d'heures?
Le temps est mort. Tuons le temps.
J'attends...
J'attends que se lève le jour
Le jour que je ne verrai pas,
Adieu mon rêve et mes amours,
Adieu le ciel et la prairie,
Je n'attends plus qu'un bruit de pas,
Adieu mes fils qui me sourient
Un bruit de clef la porte s'ouvrira
S'ouvrira grande sur l'avenir
A l'aube d'un jeune printemps.
Qui donc me parle de mourir?
J'attends, demain; j'attends mon heure
Sèche tes pleurs, ma mie
Demain vivra! Vive la vie!
On ne tue jamais que le temps.
J'attends...
J'attends l'heure de partir
Et de marcher vers un grand mur
Mon amour, je saurai te sourire
Je l'ai souri à la torture
Je vous sourirai mes petits...
Je vous emporte dans mon cœur
Adieu ma femme et mes amis
J'emporte le temps du bonheur
Je porte en moi tout l'avenir
Pourquoi pleures-tu ma mie?
J'attends l'aube pâle en vainqueur
Tuez bourreaux! Tuez déments!
J'attends votre glas et mon heure
Vous ne tuerez pas le printemps...
J'attends...

Ce poème, écrit dans la nuit du 12 mars par un résistant anonyme fusillé à l'aube du 13 mars 1943, a été dit le 24 avril dernier, journée nationale de la Déportation, dans la clairière du Mont Valérien.

Chronique de la Résistance

Journal d'une condamnée à mort

Trèves

C'est un petit groupe de 30 (15 hommes et 15 femmes) tous originaires de Meurthe-et-Moselle qui descendant de deux camions devant la prison de Trèves ce 1^{er} mai 1942. La cathédrale est là, toute proche imposante mais nos coeurs sont serrés depuis que nous avons quitté la Lorraine. Nous venons de vivre un mois d'interrogatoires dans les locaux de la Gestapo de Metz (rue de Verdun) et ce matin, nous avons été séparés de nos amis mosellans.

Enfermées dans quatre petites cellules, nous allons souffrir pendant ce bel été de la faim, de la chaleur et encore plus du manque d'air. Par une surveillante plus humaine, nous sommes prévenues que nous devons aller au tribunal pour être jugées.

Ayant minimisé notre action pendant l'instruction, nous espérons toutes retrouver rapidement notre liberté.

Un fait pourtant nous intrigue : quelques jours après notre arrivée à Trèves, nous constatons qu'à chacune des portes de nos cellules a été accroché un carton portant le sigle N. N. Pressées de questions par nos deux religieuses qui parlent parfaitement l'allemand, notre surveillante effrayée a répondu : « Nichts und nichts » (rien de rien). Ni lettres, ni colis, ni secours religieux : rien ne sera autorisé. Nous sommes au secret le plus absolu.

Après cet été d'attente vaine, le trajet Trèves-Cologne, le 24 septembre 1942, par

une belle journée, bien que nous éloignant davantage de chez nous, nous paraît magnifique. Enfermées dans un wagon cellulaire, nous sommes seules femmes françaises dans ce transport. Mais j'ai l'occasion d'échanger quelques mots avec un petit groupe de Français venant de France et déjà jugés — l'un me dit avoir été condamné à mort puis gracié et remis à dix ans de travaux forcés pour avoir été en possession d'un revolver et de 100 cartouches. La peine me semble disproportionnée, mais cet homme m'a-t-il dit toute la vérité? L'avenir va nous ouvrir les yeux.

Cologne

Nous débarquons en début de soirée sur un quai de la grande gare de Cologne. Un bataillon de policiers nous attend. On nous fait mettre en rangs par quatre. Appel, puis départ en voitures cellulaires...

Une grande porte de fer qui se referme sur nous et nous faisons connaissance avec la prison centrale, énorme bâtie de brique rouge foncée de quatre étages; plusieurs ailes en forme d'étoile, un est réservée aux femmes. Des murs épais comme ceux d'une forteresse, aux innombrables petites fenêtres coupées de cinq barreaux.

Après la fouille d'usage, nous passons les huit premiers jours ensemble dans une grande salle au sous-sol. M^e François (mère d'Andrée) est mise au lazaret. Nous craignons d'être séparées et mises seules en cellule. Nous passons au déshabillage et endossons la tenue de la maison : robe de grossière cotonnade bleue, chaussettes grises à rayes rouges, sabots à semelles de bois mais sans contrefort, deux couvertures, une housse à petits carreaux bleus et blanc. Les bras chargés de mon barda, on me fait monter trois étages : la surveillante ouvre la porte et me pousse à l'intérieur. Sept femmes sont là, autour d'une longue table et me regardent entrer. Arrivées depuis quelques semaines de France, elles sont environ 90 à 100 venues de zone occupée ou interdite — après un séjour plus ou moins long à la Santé ou à Fresnes, elles ont voyagé en convoi jusqu'à Aix-la-Chapelle où elles ne sont restées que peu de temps. Quel plaisir pour moi de parler de la France, car depuis mon arrestation fin mars, je n'ai rien su de ce qu'y s'y passait! Ma joie pourtant est de courte durée; une seule paillasse est libre, et mes compagnes de réaliser que la jeune Française qui l'occupait encore le



ATTENTE
Dessin de Violette Rougier-Lecoq

40P 4616

matin même et qui les avait quittées pour être jugée dans la matinée avait été sûrement condamnée à mort.

En effet, les Françaises condamnées à mort ont été transférées au 1^{er} étage, et nous n'avons aucun moyen de communiquer avec elles. Anne Ronsin et sa mère, jugées toutes deux ce jour-là, accusées d'avoir hébergé un officier anglais, ont été condamnées à mort.

Le régime de Cologne est très strict, les surveillantes exigeant une discipline de fer. Toutes au garde-à-vous dès que la porte s'ouvre, elles ne tolèrent aucune fantaisie dans la tenue, ni dans la coiffure (dès que les cheveux sont assez longs, ils doivent être enroulés autour d'un cordon que l'on noue).

Nous avons (à condition qu'il ne pleuve pas) une courte promenade de quinze à vingt minutes dans le courant de l'après-midi dans une grande cour. Il n'y a que des Françaises, mais la surveillance est très sévère et nous pouvons difficilement communiquer entre nous — il faut marcher au pas, mains derrière le dos, garder une distance imposée entre chacune.

Pourtant, à force de ruse, on parvient à glisser quelques mots dans un tournant d'escalier ou en renouant le cordon d'une chaussette qui s'obstine à tomber. Cette promenade (quand nous y avons droit) est le rayon de soleil de la journée (je revois mes amies du début de ma captivité); j'apprends aussi à connaître, sans jamais leur avoir parlé, tout le groupe de Françaises qui font partie de la même « freistunde ».

Il y a plusieurs mères et filles arrêtées ensemble. La direction a donné l'ordre de les séparer. Bien que très proches les unes des autres, elles peuvent rester des semaines, des mois, sans se voir.

Le travail, différent selon les cellules, est taxé, bien sûr, on nous menace de nous priver de nourriture si nous ne faisons pas le travail imposé. Bien que sans nouvelles, nous savons que la guerre continue, puisque certaines nuits, nous avons des alertes et même des bombardements.

Le 18 novembre, je fais partie d'un convoi de 50 Françaises pour le petit camp de Flussbach (près de Wittlich) où je passe l'hiver 1942-43. Fin mars 1943, j'apprends que je vais retourner à Cologne pour y être jugée. Plusieurs sont d'ailleurs reparties pour ce même motif dans le courant de l'hiver — quel crève-cœur d'abandonner mes amies! Mais on ne me demande pas mon avis.

1^{er} avril 43, nous refaisons à cinq, en sens inverse et à pied, les 10 kilomètres qui nous séparent de la gare de Wangenhor dans une tempête de neige, puis par wagon cellulaire nous roulons vers Cologne. Gisèle Ruez et moi-même sommes mises dans une grande salle d'une dizaine. La discipline me semble moins stricte qu'à l'automne précédent. Nous passons une grande partie de la matinée à la chasse aux punaises qui pullulent dans cette vieille bâtisse, mais l'ambiance est très bonne. Plusieurs ont déjà été jugées et attendent leur départ pour Lübeck ou Hambourg, d'autres attendent leur jugement. Le soir, malgré les menaces, nous parlons par les vasistas aux compagnes des cellules voisines, en particulier à une jeune compagne, Marcelle Ruotte, de St-Dié, qui tuberculeuse, s'est éteint sans recevoir aucun soin.

Le 30 avril, dans le courant de l'après-midi, je suis désignée ainsi que Gisèle Ruez pour quitter la salle avec toutes nos affaires. Nous nous regardons; nous avons compris.

Une Française, Rosette Santini, de Paris, a été jugée le matin même. Si on nous fait descendre, c'est qu'elle est condamnée à mort. La surveillante nous fait prendre un escalier. Entre deux étages, nous rencontrons un prêtre en clercman, que, bien sûr, nous

ne connaissons pas; il nous arrête et nous demande en français si nous savons où nous allons? « Sans doute avec une condamnée à mort », lui répond-on, « Vous allez assister une condamnée à mort, votre rôle est de l'aider à se préparer. » Puis il nous laisse aller avec la surveillante, qui a semblé ignorer l'entretien. Nous allons connaître ce fameux 1^{er} étage où se trouve le quartier des condamnés à mort.

Elles sont cinq Françaises qui attendent une décision de Berlin. Chacune est assistée de deux compagnes; le régime a été plus sévère qu'il ne l'est. Quinze jours auparavant, elles portaient les menottes la nuit. Une des premières (communiste du Nord) a eu, avant son exécution, une paire de menottes le jour et double paire la nuit. Malgré l'angoisse qui les étreint, ces femmes sont toutes très courageuses. Nous vivons véritablement coupées du monde et sans moyens de communication. Dans le courant de l'après-midi, nous avons en général une promenade d'un quart d'heure, que nous faisons dans une petite cour à l'extrémité du bâtiment — la condamnée entre ses 2 assistantes — uniquement entre Françaises. Le soir, très peu de temps après la distribution du dernier repas, nous devons rapidement nous déshabiller, toutes nos affaires soigneusement pliées et rangées dans un ordre établi, sur notre tabouret. Tout ce que nous possédons : serviette, mouchoir, cordon à cheveux, schüssel et becher, brosse et chiffon de nettoyage, absolument tout doit être rangé dans la galerie, près de notre porte. Il ne reste à chacune que sa chemise et sa couverture. La porte de la cellule a un large espion, ce qui permet à la surveillante de service de venir voir à chaque instant ce que nous faisons. La paillasse de Rosette se trouve juste devant la porte, la lumière électrique brûle toute la nuit au-dessus d'elle, ce qui, bien sûr, l'empêche souvent de dormir.

Je suis appelée au tribunal le 9 juin, mais après trois-quarts d'heure de questionnaire, la Cour décide que mon jugement est suspendu pour supplément d'enquête. Je reviens donc non jugée.

Les alertes pourtant nombreuses jusqu'à, commencent à se multiplier. Du début de juin au 9 juillet 1943, il ne se passera guère de nuit où nous ne serons réveillées à partir de une heure du matin. Le quartier avoisinant notre prison est rasé par trois bombardements se succédant à quelques jours d'intervalle. L'église Sainte-Ursule que nous voyons de notre cour n'existe plus, ainsi que tous les immeubles des rues avoisinantes. Nous vivons dans une fumée continue, des papiers noircis voltigent partout, les arbres sont calcinés, à chaque instant des bombes à retardement éclatent; déjà, nous n'avons plus ni vitres ni électricité. La prison où sont enfermés environ 6.000 hommes et femmes ne possède pas d'abris; seules les prisonnières du 4^e étage, directement sous les verrières, descendent à l'appel de l'autosirène, ou quand les bombes commencent à tomber. Les autres sont enfermées dans leur cellule, n'ayant que la prière comme seul secours.

Dans la nuit du 9 juillet 1943, la prison est visée, bombes incendiaires, torpilles, pleuvant sur nous. Il fait plus clair que si le soleil donnait en plein mois d'août à midi. Les femmes poussent des cris de terreur, lancent les tabourets de bois dans les portes de fer; nous sentons le sol vaciller sous nos pieds. Des matières en fusion sont tombées dans une salle de Françaises, elles se sont acharnées après la porte qui a cédu; au milieu du feu et de la fumée, elles descendent au sous-sol. Nous entendons fonctionner les pompes et abattre les murs pour éviter la propagation de l'incendie. Le lendemain, dans la matinée, on évacue la prison; nos six condamnées à mort, enchaînées, prennent la tête du groupe des Françaises et, à pied, parmi les décombres fumants, nous nous dirigeons sur les bords du Rhin où nous attendent des camions. Notre dernière vision

de Cologne, ce sont les deux flèches de sa cathédrale, dressées fièrement vers le ciel, au-dessus des ruines et une foule de femmes, d'hommes et d'enfants fuyant la ville en feu.

Essen

Après une quinzaine de jours de « transport », les six Françaises condamnées à mort, accompagnées de six assistantes, arrivent à la colossale prison d'Essen.

Dès août, Renée Lévy retournera à Cologne pour y être décapitée (son corps est à la crypte du Mont Valérien).

Un peu plus tard, Maria Anciot, Suzanne Berthier, toutes deux de Jarny (M & M) nous quitteront pour subir à Cologne le même sort que Renée Lévy.

Les trois autres partiront sur Lübeck.

Breslau

Transférée à la prison de Breslau, je passe en jugement et suis moi-même condamnée à mort le 7 février 1944. Le régime est un peu différent de celui de Cologne, mais tout aussi sévère. Les cellules sont au 1^{er} étage, mais le large carreau que nous avons dans notre porte nous permet de surveiller le va-et-vient de la prison des femmes.

Au début, on me donne une assistante, puis, les condamnations s'accentuent, on groupe les condamnées à mort à trois par cellule. Je suis avec Berthe Bonino et Simone Müller. Sœur Eustache, Supérieure de l'Hôpital de Jœuf (M & M), âgée de 74 ans, se trouve dans la cellule voisine, avec deux autres compagnes.

A certains moments, nous sommes nombreuses dans ce quartier détesté : Françaises, Polonaises, Tchèques et Allemandes. Contrairement à Cologne, les condamnées à mort de Breslau, de toutes nationalités, font ensemble la promenade surveillée dans la cour de la prison.

Par une compagne tchèque, nous apprenons que les exécutions ont lieu les mardi et jeudi, que les prisonnières sont emmenées vers midi. A ce moment crucial, des voix de gardiens résonnent au rez-de-chaussée, la surveillante en chef monte à l'étage. A quelle porte va-t-elle s'arrêter? Nos coeurs battent très fort dans nos poitrines. Une porte s'ouvre, une ombre passe devant nous pour la dernière fois. Aussi, je m'empresse, ces jours-là, de manger très vite ma maigre pitance; au moins, je n'en laisserai pas si on vient me chercher.

Les cellules sont glaciales et les tracasseries nombreuses; souvent, pendant la promenade, nos cellules sont fouillées de fond en comble, et nous-mêmes, au retour, sommes déshabillées entièrement.

Les alertes sont moins nombreuses qu'à Cologne et, quand elles surviennent, les surveillantes s'empressent de nous lier les mains derrière le dos pendant toute la durée de l'alerte. Les chairs sort meurtries et bleuies par les cordes serrées, et l'on doit se frictionner les poignets pour rétablir la circulation.

Dans ce quartier de la prison de Breslau, nous vivons dans l'antichambre de la mort, et notre transfert en forteresse sera pour nous un soulagement.

Lucie Masconi-Primot

Une permanence est assurée à l'A.D.I.R., 241, boulevard Saint-Germain, tous les matins, du lundi au vendredi, et les après-midi du lundi, du mardi et du jeudi.

Concours de la Résistance et de la Déportation

Le prochain concours de la Résistance et de la Déportation aura lieu le jeudi 9 mars 1978. Il portera sur les thèmes suivants : Classes de troisième : La Résistance intérieure pour ceux qui y ont participé... un combat volontaire. Quelles formes de courage et même d'héroïsme a-t-elle comportées? Classes terminales : Le civisme dans la résistance contre l'occupation, et pour la sauvegarde des droits de l'homme, de 1940 à 1945.

Parmi les devoirs de l'an dernier — on se souvient que le concours portait sur les maquis — nous avions relevé une bonne copie que nous sommes heureuses de reproduire dans notre bulletin. La voici :

Sujet : Quelles sont les raisons de la création des maquis? En quoi leur action a-t-elle marqué d'une empreinte originale le combat continué de la Résistance française pendant la 2^e guerre mondiale?

La Résistance : c'est le combat que mènent des groupes d'hommes pour qu'avec l'aide des alliés, leur pays retrouve sa liberté.

A tous ces réseaux officieux ou officiels de l'action nazie en France, commence à s'opposer le réseau encore embryonnaire des mouvements de résistance. 1940-1941 en marque seulement le début. Dès l'été 1940, des militaires se sont groupés autour d'un officier d'active, le capitaine Henri Frenay, qui semble avoir été l'un des premiers, dès la signature de l'armistice, à reprendre le combat. Il créa le mouvement Libertés, disposant d'un bulletin d'informations dactylographiées, rédigées à Lyon, avec Berthie Albrecht. Lyon devint vite la capitale de la Résistance. Les maquis ne furent qu'une partie de la Résistance (nom d'origine Corse étendu à tous les refuges des Résistants, répartis selon l'expression du moment « dans la nature »), furent peuplés par le Service du Travail Obligatoire ou S.T.O. Les maquis se créèrent au début de 1943, ils adoptèrent une attitude d'opposition à l'égard des occupants. Ils se créèrent pour aider les réfractaires au travail en Allemagne, car les Allemands devenaient de plus en plus exigeants. Après l'échec incontestable du système du volontariat (échange de trois spécialistes partant contre le retour d'un prisonnier), ils mobilisèrent théoriquement toute la main-d'œuvre de France. Par un seul télégramme, Sauckel, par exemple, réclama un jour deux cent mille jeunes Français. Les jeunes classes étaient recensées, des commissions « de peignage » instituées dans les entreprises, des rafles effectuées dans les rues ou dans les salles de spectacle, les réfractaires étaient menacés de représailles dans leurs familles et la carte d'alimentation n'était délivrée seulement que contre un certificat de travail. Toute la presse clandestine mena par tracts et par journaux, une campagne contre la « déportation du travail ». Il fallait aider les réfractaires à vivre et c'est dans ce but que des « services maquis » se créèrent. Ils se créèrent aussi pour lutter contre le racisme des nazis.

Les maquis et la Résistance s'aideront mutuellement. Sous l'égide du conseil national de la Résistance, fut créé un Comité d'action contre la déportation (C.A.D.) dont le responsable fut Yves Farge.

La première et principale réalisation de ce comité consista dans la multiplication des faux papiers. Qu'il s'agisse de faire évader les uns, camoufler les autres, de sauver des persécutés ou de permettre à des agents parachutés de vivre en France, les faux états civils étaient indispensables. Il fallut fabriquer : des cartes d'identité et de travail, des actes de naissance, des certificats de recensement et de maladie, des permis de conduire, des livrets de famille et des autorisations allemandes de toutes sortes, sans oublier les bons d'achat et les cartes de ravitaillement. Une expérience coûteuse en arrestations et en déportations conduisit à la rédaction d'un véritable code de la falsifi-

cation, sous la forme d'un manuel du parfait faussaire, imprimé et distribué sous la couverture d'une brochure scout.

Il importait, par exemple, de garder le prénom usuel, de conserver l'initiale du nom de famille, il fallait connaître les usages des secrétariats de mairie où le nom s'écrit en lettres plus grandes que le reste de la carte, mais pas en majuscules. Le lieu de naissance ne devait jamais être une grande ville, car la vérification aurait été trop facile, mais de préférence un village dont les archives avaient été détruites par la guerre, il était indiqué de choisir comme domicile une rue existant réellement. La solution la plus aisée était de trouver des secrétaires de mairie complices, mais il y avait du danger à trop multiplier les identités localisées dans des communes faiblement peuplées.

Le deuxième problème posé par les maquis concernait son ravitaillement et son équipement. Comment nourrir et habiller tous ces hommes? Les maquisards en furent réduits à organiser des razzias : dans les mairies pour s'emparer de tickets d'alimentation, contre les dépôts des Chantiers de la Jeunesse où abondaient chaussures et vêtements, dans les débits de tabac ou encore chez les collaborateurs présumés. La complacéité de la S.N.C.F. permit de détourner des wagons bien garnis vers les adresses fournies par les chefs du maquis.

C'est au début de 1942 que les chefs de la Résistance en zone sud entendirent parler, pour la première fois, du maquis. Ils apprirent que plusieurs centaines d'ouvriers armés de fusils provenant d'un dépôt de l'armée avaient gagné les hauteurs en Maurienne et

occupé quelques fermes abandonnées. En janvier 1943, on apprenait que ces réfractaires au S.T.O. se cachaient dans le Puy-de-Dôme, puis que des ouvriers de Limoges avaient fui dans la Corrèze. Les mouvements de Résistance se trouvèrent donc devant un phénomène de masse qu'ils n'avaient ni provoqué ni prévu, et dont le véritable responsable était l'ennemi. Leur premier soin fut de donner des conseils aux chefs des camps et de leur diffuser des instructions. En juin 1943, on pouvait évaluer le nombre de maquisards à trois mille dans le Jura, trois cent cinquante dans l'Ain, mille en Savoie : en fait, il en existait un peu partout, mais il était difficile de faire le départ entre le réfractaire qui se cachait et le résistant qui voulait se battre. C'est en juillet 1943 que commencèrent les combats : les Italiens attaquèrent coup sur coup les maquis de Haute-Savoie. Pour que les maquis survivent, il fallait qu'ils ne soient jamais surpris, d'où la nécessité de les renseigner sur les gestes des ennemis, par les demoiselles du téléphone et par les gendarmes complices.

De février à mars 1944, plusieurs milliers d'Allemands entreprirent des actions contre les maquis de l'Ain de Romans-Petit : ils perdirent plusieurs centaines d'hommes en tués et en blessés, et se vengèrent en incendiant des villages.

Dans le Vercors, plusieurs milliers de maquisards avaient été rassemblés au mois de juin 1944, d'après l'idée, qui se révéla malheureuse, de constituer en plein cœur de France une sorte de « réduit » fortifié. Ils tinrent en échec une division allemande de montagne, la 157^e. Mais, mal munis d'artillerie

(Suite page 4)



Maquisards apprenant le maniement d'un pistolet-mitrailleur Sten.

Destinée de femme dans le monde d'aujourd'hui

Maria K., 33 ans, est née dans un camp de concentration en 1944, en Tchécoslovaquie. Sa mère a survécu et a retrouvé son mari à la Libération. En 1948, après le putsch communiste, la mère de Maria, de nationalité soviétique, est arrêtée et déportée en U.R.S.S. Elle n'était pas officiellement mariée avec son compagnon tchèque, et rien n'a pu être fait pour la sortir de prison à temps.

La petite Maria est donc restée seule avec son père, sans qu'on ait pu retrouver la trace de sa mère.

A 16 ans, elle reste convaincue que sa mère est toujours en vie et n'a qu'une idée : la retrouver. Un été, dans la ville d'Olomuc, se tient une exposition internationale de fleurs. Elle passe ses journées autour du stand soviétique et finit par se lier avec une femme qui lui promet de passer une annonce de recherche dans les journaux soviétiques à son retour.

Un an après, elle reçoit une lettre de sa mère, assignnée à résidence dans une ville du Sud. Elle entreprend aussitôt des démarches pour aller la rejoindre. Elle obtient son visa au bout d'un an. Elle a 18 ans.

Elle trouve sa mère très vieille, hébétée de fatigue et de misère, vivant en semi-prisonnière, à l'écart de la population qui s'enfuit et la fuit.

Maria ne supporte pas cette vie « en quarantaine », n'arrive pas à nouer des liens affectifs avec cette mère, qui reste une inconnue, et fait l'impossible pour retourner en Tchécoslovaquie. Au bout de deux ans, grâce au système classique d'un mariage fictif avec un Tchèque, elle revient à Prague.

Là, elle se lie avec un étudiant algérien venu en stage de techniques d'extraction du pétrole. Ils se marient et s'en vont vivre en Algérie. Deux enfants naissent : un petit garçon qui a aujourd'hui 10 ans, blond aux yeux clairs comme sa grand-mère russe, et une petite fille, brune aux yeux noirs comme son grand-père algérien.

Mais Maria, l'Européenne, n'est pas vraiment admise dans la famille maghrébine. Le monde arabe la rejette, et le couple forme le projet d'aller vivre et travailler en France, comme tant d'autres. Elle part en éclaireur, en « touriste » avec un visa de trois ans. Elle emmène les deux enfants. Mais l'immigration est arrêtée depuis juillet 1975, et elle n'obtient ni carte de travail ni permis de séjour. Des amis lui conseillent de demander le statut de réfugié qui permet de s'établir en France. Elle suit ce conseil et, demandeur d'asile, elle est prise en charge pour trois mois, puis pour trois autres mois par l'Aide sociale. Elle attend toujours son statut de réfugiée... qui lui est finalement refusé. Elle a droit à un recours devant une commission. Elle le forme. On en était là, en juillet dernier.

Anise Postel-Vinay

Les maquis (fin)

lierie et privés de tout concours aérien, ils furent assaillis en plein centre du plateau par les S.S. (fin juillet 44). Du moins avaient-ils retenu des forces allemandes importantes au moment des combats de Normandie.

La vie des maquis était dure. Vivre dans les bois, dans des masures délabrées, souffrir du froid, de l'isolement et parfois de la faim, incitait souvent au découragement. Si de nombreuses complicités s'offraient dans la population, sans lesquelles les maquis n'auraient pas pu vivre, les paysans étaient aussi souvent méfiants à l'égard de garçons qui n'étaient pas du pays, et les inévitables délations, génératrices d'attaques-surprises, contraignaient les maquisards à de fréquentes,

VIE DES SECTIONS

Section Bretagne

Déléguée-adjointe de l'A.D.I.R. en Bretagne, Marie-Germaine Thueux nous a offert de pénétrer plus avant au cœur de cette province qui nous est chère, à l'occasion de la remise de sa croix de la Légion d'honneur.

Elle nous a aussi permis de faire la connaissance de nombreux déportés et résistants des Côtes-du-Nord, des associations F.N.D.I.R.P., U.N.A.D.I.F. et A.D.I.R. Quinze anciennes déportées étaient présentes, plus les maris et les enfants. Nous étions vingt-deux.

C'est à Tréguier, le dimanche 5 juin, que cette petite cérémonie eut lieu. Trop nombreuses étaient celles qui, pour cause de fatigue, de Fête des Mères ou de communions s'étaient excusées, mais plusieurs Rennaises, qu'il convient de remercier ici, avaient fait le déplacement.

Le rendez-vous était fixé place de la Mairie à 10 h 30. A 11 heures, face au monument aux Morts, plusieurs cérémonies organisées par les associations locales se déroulèrent après le dépôt de gerbes. Ensuite, en présence des autorités de la ville, au milieu de parents et de camarades de notre amie Bébé, son compagnon de Résistance, Ernest Delaunay, chevalier de la Légion d'Honneur, membre du réseau Georges Franc, groupe 31 et C.N.D. Castille, ancien déporté au Struthof et à Dachau, après avoir lu l'élogieuse citation accompagnant la croix de Guerre avec palme de vermeil, décernée à Germaine Thueux, lui épingle sur la poitrine, la croix de Chevalier de la Légion d'honneur.

Sous un ciel gris, la cérémonie, d'une rigoureuse simplicité qui n'excluait pas la noblesse, était à l'image de celle qui s'était donnée à son pays pour le sauver.

Poursuivant le programme de la journée, nous avons pris part à l'inauguration de la rue Marie Perret, capitaine F.F.I. ayant participé activement à la libération de Tréguier. Puis, nous nous sommes rendus au cimetière, afin de nous recueillir sur la tombe de Régina Mesnard et de son mari, Joseph Mesnard, tous deux anciens résistants, anciens déportés, chevaliers de la Légion d'honneur.

Enfin, sous le signe de la plus franche amitié, un repas succulent nous a été servi par Yvon Thueux, fils de nos amis.

Ces rappels sur le passé ont rafraîchi nos mémoires et s'il en était besoin, resserré notre fraternité. Aussi, avant de nous quitter, avons-nous pris l'engagement de nous re-

fatigantes et dangereuses migrations. L'encadrement des hommes fut longtemps défecueux, faute d'officiers de carrière; et les armes trop rares. Les tortures, les exécutions sommaires étaient le sort réservé aux prisonniers.

Les maquis réussirent à faire régner, parmi les Allemands, un état d'esprit fait d'incertitude et de crainte; ils ont fortement contribué à démorraliser, par leurs coups de main, leur aptitude à se reformer plus loin, alors qu'on les croyait détruits. Ils accomplissaient parfois des exploits dont le retentissement était grand, telle l'occupation d'Oyonnax par les maquis de l'Ain, de Romans-Petit, le 11 novembre 1943. Ils appliquaient aux amis de l'ennemi une justice expéditive et redoutable. Quand la libération provoqua la levée générale, les maquis furent le creuset où vinrent s'amalgamer les Forces françaises de l'intérieur et d'où partirent des unités de la nouvelle Armée Française.

Les maquis participèrent à la Libération de la France. Ils déblaient le terrain pour permettre aux forces alliées d'y pénétrer et d'y vaincre l'ennemi.

Patricia Malgras
3^e A. Moderne

trouver à Rennes, le dimanche 16 octobre, offrant à ceux qui le désireraient, de se joindre à nous.

Section Loiret-Centre

Le dimanche 3 juillet, nous nous retrouvions à Baule, près de Beaugency, pour participer à la cérémonie annuelle à la mémoire de l'abbé Pasty et de ses compagnons du Réseau Adolphe Prosper, morts en déportation.

Quel havre de paix nous trouvions en ce vieux cimetière de campagne, où, groupées derrière Jeannette Wilkinson, portant le drapeau de l'A.D.I.R., nous déposions une plaque sur la tombe de Marie-Thérèse Billard en présence de ses neveux et amis !

En la petite église de Baule, toute proche, M. le Curé sut évoquer avec simplicité, le souvenir de nos disparus.

Toutes à la pensée de Marie-Thérèse, bel exemple d'une vie de dévouement à l'Église et à son pays, nous allions lire la si belle lettre de l'abbé Pasty, écrite en prison, reflétant bien la grandeur de ce prêtre soldat.

Cérémonie annuelle devant le monument, dépôt de gerbe en présence des autorités locales et des fidèles au souvenir.

Monsieur G. Billard, neveu de Marie-Thérèse, nous conviait à l'apéritif et nous retrouvions avec émotion en cette maison vigneronne pleine de charme.

Ce fut alors l'évocation si vivante des souvenirs vécus avec Marie-Thérèse aux heures sombres de Ravensbrück, en communion de pensée avec sa famille, M. le Maire et son adjoint, M. Vannier, historien de la région, quelques participants du Réseau et témoins de la Résistance.

Nous nous retrouvions à douze pour un agréable déjeuner dans un restaurant de Beaugency.

Puis, avec le même plaisir et la même profonde amitié, nous terminions la journée chez Marguerite Flamencourt, en son beau jardin de Loire.

Port des décorations

Les décorations, sauf celles qui se portent régulièrement en sautoir, sont fixées sur le côté gauche de la poitrine dans l'ordre suivant :

Légion d'honneur
Croix de la Libération
Médaille militaire
Ordre National du Mérite
Croix de Guerre 1914-1918, 1939-1945, des T.O.E.
Croix de la Valeur militaire
Médaille de la Résistance française
Croix du combattant volontaire (1914-1918, 1939-1945)
Croix du combattant volontaire de la Résistance
Croix du combattant
Médaille des Évadés
Médaille de la reconnaissance française
Médaille de l'aéronautique
Palmes académiques
Décorations des différents ordres du mérite (suivant la date de leur création)
Médaille de la Gendarmerie nationale
Médaille commémorative interalliée dite « Médaille de la Victoire »
Médailles commémoratives diverses (suivant la date de leur création)
Médailles d'Outre-Mer
Médailles d'honneur conférées par le gouvernement.
Décorations des ordres de la France d'Outre-Mer (dans l'ordre de leur création).
Décorations étrangères

Les insignes à l'effigie de la République doivent présenter la face sur laquelle se trouve cette effigie.

Chronique des Livres

Dialogues avec l'ange

document recueilli par Gitta Malasz et présenté par Claude Mettra*

Aucune Ravensbrückienne n'a oublié l'arrivée dramatique du transport des juives hongroises, époussées, entassées dans la « tente », où elles mourraient les unes après les autres. L'une d'entre elles, aux nattes blondes et aux yeux bleus, était Hanna, artiste de Budapest, dont les paroles sont rapportées dans ce livre.

Les Allemands n'ont envahi la Hongrie qu'en 1943, mais la chasse aux juifs a commencé aussitôt. Quatre jeunes artistes qui travaillaient ensemble ont vécu ce temps d'apocalypse en commun, l'*« Aryenne »* protégeant ses trois amis juifs. Dans leur petite communauté d'artistes libérés ne pratiquant plus aucune religion depuis leur enfance, une spiritualité intense s'est développée, face au mal qui planait. Hanna parlait chaque vendredi, Gitta a recueilli ses paroles qui sonnent comme les chants des psalmistes avec leurs obscurités et leur étrangeté. Gitta seule a survécu. Elle livre à la postérité les paroles de son amie, insérant seulement entre chaque entretien les événements dramatiques de la persécution.

* Aubier-Montaigne

**

Destination la mort

(Convoi du 27-4-44)*
par Léon Hoebeke

C'est l'odyssée cruelle d'un convoi de 1.740 hommes, le seul qui ne soit pas passé par la chambre à gaz d'Auschwitz-Birkenau. L'auteur est un ancien de la guerre de

* Nouvelles Éditions Debresse. Paris.

SECRÉTARIAT SOCIAL

Assurance invalidité :

Les assurés sociaux, anciens déportés et internés, titulaires de la carte de déporté ou interné politique dont la pension militaire d'invalidité a été accordée pour un taux d'invalidité global d'au moins 60 % qui cessent toute activité professionnelle, sont présumés atteints s'ils sont âgés d'au moins 55 ans, d'une invalidité les rendant absolument incapables d'exercer une profession quelconque.

Ils peuvent alors, sur leur demande, bénéficier d'une pension d'invalidité au titre du régime d'assurance invalidité dont ils relèvent cette pension pouvant se cumuler sans limitation de la pension militaire d'invalidité.

Des décrets fixeront pour chaque régime les conditions d'application.

(Loi du 12 juillet 1977, J.O. du 13 juillet 1977).

Nouvelle valeur du point :

La valeur du point d'indice de pension militaire et d'accessoires de pensions, tel que défini à l'art. L 8 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, qui était de 22,06 F au 1^{er} avril 1977, est portée à 22,61 F au 1^{er} juin 1977 (soit une hausse de 2,5 %).

(Décret du 6 juillet 1977, J.O. du 9 juillet 1977).

1914-18 qui a servi de nouveau dans les réseaux de la Résistance Action-Vengeance et Manipule, fut arrêté et condamné à mort. Loin de lui la prétention d'être un écrivain. C'est un homme qui raconte très simplement tout ce qu'il a vu et subi à Auschwitz, puis à Flossenbürg-Hersbrück et Dresde-Leitmeritz. Qu'il ait survécu à tant de souffrances paraît incroyable. Mais l'accent d'authenticité, la véracité reconnue des faits, le témoignage du général de Barry, ex-commandant de l'École de Saint-Cyr-Coëtquidan, qui fut un de ses compagnons de captivité, ne nous permettent pas de douter. C'est une histoire vraie, que tout le monde devrait lire et particulièrement les jeunes car, malgré l'horreur qui s'en dégage trop souvent, c'est un hommage au courage et à l'intégrité morale.

Léon Hoebeke a fondé, en 1948, l'Amicale des « déportés tatoués » dont il ne reste aujourd'hui qu'une centaine de membres.

Le Cœur conscient

Pour celles qui s'intéressent à la psychanalyse
par Bruno Bettelheim*

Bruno Bettelheim, jeune psychiatre et psychanalyste viennois en 1939, est arrêté comme juif et passe un an à Dachau et à Buchenwald. Il y découvre que l'homme, placé dans une situation extrême, se transforme — en bien ou en mal — plus vite et plus radicalement au contact du milieu ambiant qu'au cours d'une psychanalyse. Bruno Bettelheim fondera toute son action thérapeutique, auprès d'enfants à la personnalité gravement perturbée, sur cette observation.

Le Cœur conscient est une longue réflexion sur l'œuvre de toute sa vie, qu'un an en camp de concentration a définitivement orientée.

* Livre de poche

GERMAINE TILLION a reçu le prix mondial Cino del Duca

Nous avons appris avec un grand plaisir, le 10 juin dernier, que la Fondation del Duca avait attribué son prix mondial 1977 à notre camarade Germaine Tillion pour l'ensemble de son œuvre.

Le jury de la fondation, qui compte de nombreux membres de l'Académie française, a estimé que cette œuvre constituait, sous une forme scientifique ou littéraire, un grand message d'humanisme.

DÉCORATIONS

Notre camarade Mme A. Porzier, de Rennes, a été élevée à la dignité de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Ont été promues officiers nos camarades : Morgulian Marie-Hélène, née Théodorov, Rohner Simone, née Batut, et Hiron Blanche, de Tours.

Ont été promues chevaliers nos camarades : Bonnamy Marguerite, Chevalier Marie, Chomette Augustine, née Guillet, Escudier Huguette, née Laurent, Foissac Henriette, née May, Guérin Élia, née Cazeaux, Husson Julia, née Hasdenteufel, Pipet Angèle, née Monestier.

Ma rencontre avec le franciscain de Bourges

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai suivi à la télévision, le film sur Alfred, cet Allemand qui, infirmier dans les prisons de Bourges et de Dijon, a soigné et réconforté tant de nos camarades.

J'en parle en connaissance de cause.

Arrêtée, ainsi que mon mari et mon fils Jacques en février 1944, je fus, comme tant d'autres, soumise à la torture de la Gestapo.

Le climat de la Bourgogne est rude l'hiver, et j'avais, lors de mon arrestation, des bottes de caoutchouc et des chaussettes en grosse laine.

Ayant été interrogée dans la nuit du 9 au 10 février à la prison même, j'eus à goûter aux méthodes de deux S.S. qui m'infligèrent nombre de coups de tisonnier sur la tête, puis me déboîtrèrent l'épaule droite et pour finir, m'écrasèrent les pieds à coups de bottes, ferrées naturellement. Résultat : lorsque, au petit matin, il me fallut passer à la fouille, je fus dans l'impossibilité d'ôter mes bottes.

Cela dit, inutile de m'étendre sur les autres interrogatoires qui avaient lieu à la Gestapo de Dijon, mais le simple fait de marcher m'occasionnait des douleurs atroces.

Des semaines passèrent. Un jour, Rapch, notre gardienne, vint me chercher pour me conduire à l'infirmière de la prison. C'est là que je vis Alfred. Il était bien venu deux fois dans ma cellule pour me panser le dos, mais je n'avais jamais pu voir son visage.

C'est un garçon très doux, avec des yeux pleins de pitié, qui me fit asseoir et qui, doucement, me retira mes bottes. Lorsqu'il vit mes chaussettes pleines de sang et de pus, son visage se crispa. Il me fit mettre les pieds dans une grande bassine d'eau tiède, et doucement, très doucement, m'ôta mes chaussettes.

J'avoue que mes pieds n'étaient pas beaux à voir. L'un des ongles du pouce était à moitié arraché, et les engelures avaient suppurré.

Il était agenouillé devant moi, lorsque deux S.S. entrèrent dans la pièce et, nous regardant, en ricanant, prononcèrent une phrase que je ne compris pas, sauf le mot : terroriste. Alfred, sans tourner la tête, leur répondit doucement, et c'est alors qu'il leva les yeux vers moi et son regard semblait dire : « Pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font ».

C'est ce regard que je n'oublierai jamais, plein de bonté, de détresse aussi.

C'est pourquoi, lorsque je l'ai revu sur le petit écran, je l'ai trouvé bien changé, mais il avait gardé ce regard plein d'indulgence, et le petit sourire, qu'il avait parfois en écoutant les autres partenaires de ce débat, m'a donné l'impression qu'il pensait au fond de lui-même : « Mon Dieu! Je n'ai fait que mon devoir de chrétien. »

Cela montre en tout cas, que parmi le peuple allemand, les nazis exceptés, il y avait des hommes, des vrais, comme on en trouve dans tous les pays du monde et cela permet de garder de l'espoir dans la nature humaine.

S. Rohner 38 991

RECHERCHE

Celles de nos camarades qui auraient connu à Ravensbrück Suzanne Morin, partie de Romainville dans le dernier convoi d'août 1944 et présumée morte du typhus après l'évacuation du camp en 1944, sont priées de se mettre en rapport avec le Dr Bernard Segal, 77670 Saint-Mammès. Ancien F.F.L., le Dr Segal faisait partie du même réseau que Suzanne Morin, et avait rejoint Londres à la fin de 1942.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Laure, arrière-petite-fille de notre camarade M^{me} Coupat, le 11 juin.

Alexandre, petit-fils de M. et M^{me} Marcel Cululko, le 9 juillet, à Metz.

Héloïse Collardey-Charon et Anne-Lise Charon, petites-filles de notre camarade Émilienne Charon.

Christelle, arrière-petite-fille de notre camarade Monique Barbier-Dragonneli.

Laure Dratler, arrière-petite-fille de notre camarade M^{me} Coupat, de La Cluse.

Céline, petite-fille de Jackie Brun.

Arnaud, petit-fils de notre camarade Yvonne Chatelain, le 12 août, à Reims.

Irma Lemartin, arrière-petite-fille d'irma Jouenre décédée à Ravensbrück, matricule 27727.

Nicolas Vignoud, petit-fils et arrière-petit-fils de nos camarades Hyvrard et Girard-Madoux, le 24 août, à Chambéry.

Sabrina, petite-fille de notre camarade Yvonne Keko, de Chatou.

MARIAGES

Danielle, fille de notre camarade Suzanne Retru, a épousé François Larsonneur, le 25 juin à Vichy.

Françoise, fille de notre camarade M^{me} J. Sauvageot, a épousé Gérard Kuczinski, le 10 septembre au Perreux.

Yvon, fils de notre camarade M^{me} Thueux (Bébé), a épousé Françoise Briand, le 12 juillet à Tréguier.

Marc, petit-fils de notre camarade Françoise Archippe, a épousé Michèle Fogliani, le 3 septembre à Toulon.

Ysée, petite-fille de notre camarade M^{me} Gaudel, a épousé Sharkey Jayawardene, le 27 septembre à Paris.

Pierre, petit-fils de notre camarade Suzanne Brouste, a épousé Norah Esteban Buitrago, le 2 août à Paris.

Notre camarade M^{me} Beuteau a marié sa fille avec Pierre Perreau, le 8 octobre à Précy-sous-Thil.

Christine Blairsy, de Lyon, petite-fille de notre camarade Betty Pitrou, a épousé Maurice Gorin.

DÉCÈS

Notre camarade France Audoult-Martinon est décédée le 14 septembre à Nogent-sur-Marne.

Notre camarade M^{me} Desplats est décédée le 19 septembre.

Notre camarade Simone Chenu a perdu sa mère, M^{me} Edmée-Lucienne Chenu, le 2 juin à Jouarre.

Notre camarade Maryka Delmas a perdu sa fille Ginette (Jeanne dans la Résistance), le 15 juillet.

Notre camarade Suzanne Bachelet est décédée en juillet à Paris.

Notre camarade Simone Favier est décédée en août à Lyon.

Notre camarade Gabrielle Ferrières a perdu son mari, le 31 juillet.

Notre camarade Élise Gagnol est décédée en juin à Clermont-Ferrand.

Notre camarade Denise Gobillon, née Péant, est décédée le 7 mars.

Notre camarade Marcelle Izkovitz a perdu sa mère.

Notre camarade Anne Macé est décédée le 27 juillet à Rennes.

Notre camarade Jacqueline Mercier a perdu son mari le 26 août.

Notre camarade M^{me} Péquet, dite Mamine, est décédée le 9 septembre à Vichy.

Notre camarade Annick Pailloux, née Juliette, a perdu son mari. Paris, 23 septembre.

Notre camarade Hélène Roussel est décédée le 24 juillet à Béhoust (Yvelines).

Notre camarade M^{me} Saunier a perdu son père, le Dr Lucien Marx. Paris, 2 août.

Notre camarade Colette Theilly a perdu sa mère.

Notre camarade Louise Veber est décédée à Dombasle.

Notre camarade Germaine Vogel, née Vincent, est décédée le 25 août.

**

Nous avons appris avec peine la mort, le 29 juin, d'Alex Biscarre, dont nous avons connu et apprécié l'amitié au Conseil de Paris dont il fut le vice-président et à qui l'on doit la création de la maison internationale du Combattant.

Nous avons aussi appris la mort, à Clermont-Ferrand, de M. Émile Coulaudon, compagnon de la Libération, dit colonel Gaspard dans le maquis.

Noms et adresses de nos déléguées

Alpes-Maritimes : M^{me} Parent, Les Dahlia, Parc St-Maur, avenue Scudéri, 06100 Nice. Tél. : 81-09-89.

Déléguée adjointe : M^{me} Garnier, 43, bd Montfleuri, 06400 Cannes. Tél. : 38-18-78.

Doubs, Haute-Saône, Territoire de Belfort : M^{me} Harnish, 23, bd Joffre, 90 Belfort.

Bretagne : M^{me} Proust, 77, rue de Vern, 35000 Rennes. Tél. : 50-89-12.

Déléguée adjointe : M^{me} Thueux, place Notre-Dame de Coatcovelzou, 22220 Tréguier

Indre-et-Loire : M^{me} Garrivet, « La Chalonnière », Saint-Avertin, 37170 Chambray-lès-Tours. Tél. : 28-62-35.

Gironde, Charente-Maritime, Dordogne, Landes : M^{me} Vincent, 82, rue Guillaume-Leblanc, 33000 Bordeaux. Tél. : 52-82-41.

Haute-Garonne : M^{me} Auba, 1, rue Crémon, 31000 Toulouse. Tél. : 62-77-87.

Loire-Atlantique : M^{me} Durœulx, 39, avenue Geoffroy, 44000 Nantes.

Loir-et-Cher, Eure-et-Loir : M^{me} Flamencourt, 71, rue du Colonel-Morlaix, 45190 Beaugency. Tél. : 44-54-18.

Déléguée adjointe : M^{me} Kohler, L'Orée de la Sologne, 27, rue Gustave-Flaubert, 45000 Orléans.

Maine-et-Loire : M^{me} Déan, 4, square de Contades, 49000 Angers. Tél. : 88-38-04.

Meurthe-et-Moselle, Vosges : M^{me} Cayotte, 35, bd Jean-Jaurès, 54000 Nancy. Tél. : 53-82-35.

Déléguée adjointe : M^{me} Gout, 4, avenue Dulac, 88000 Épinal.

Moselle : M^{me} Meysembourg, 48, rue Schaaf, 57200 Sarreguemines.

Déléguée adjointe : M^{me} Masconi, rue Mondelli, 57230 Bitche.

Metz : M^{me} Thiam, 5 bis, rue Dupont-des-Loges, 57000 Metz. Tél. : 75-24-93.

Orne : M^{me} Coutard, rue des Réservoirs, 61000 Alençon.

Puy-de-Dôme, Allier, Corrèze, Creuse, Cantal : M^{me} Degeorge, 11, rue Roovère, 03200 Vichy. Tél. : 98-46-87.

Bas-Rhin, Haut-Rhin : M^{me} Strohl, 24, bd de la Marne, 67000 Strasbourg. Tél. : 35-58-38.

Déléguée adjointe : M^{me} Moeglin, 33, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 68800 Thann.

Rhône : M^{me} Bauer, 96, rue Garibaldi, 69006 Lyon. Tél. : 24-82-82.

Saône-et-Loire : M^{me} Moreau, Station Caltex, 71250 Le Jaillot-Cluny.

Haute-Savoie : M^{me} Clair, 23, fg des Balmettes, 74000 Annecy. Tél. : 45-14-78.

Savoie, Ain, Isère : M^{me} Lecoanet, 7, rue Ernest-Filliard, 73000 Chambéry. Tél. : 53-24-71.

Déléguée adjointe : M^{me} Balzarini, 6, rue de la Concorde-Barbéroz, 73000 Chambéry.

Seine-Maritime : M^{me} Cailliau, Résidence des Pins, 24, rue Gutenberg, 92100 Boulogne-sur-Seine.

Déléguée adjointe : M^{me} Le Quellec, place de la Libération, 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray.

Suisse : M^{me} Rouget, 11, avenue Bertrand, 1206 Genève. Tél. : 46-78-51.

Var : M^{me} Bachelet, 11, rue Clémenceau, Haut-Claret, 83000 Toulon. Tél. : 93-11-89.

Paris : M^{me} Troller, 37, bd d'Auteuil, 92100 Boulogne-sur-Seine. Tél. : 605-70-18.

Hauts-de-Seine : M^{me} Astier, 3, rue Pasteur, 92210 Saint-Cloud. Tél. : 602-97-97.

Val-de-Marne : M^{me} Mathieu, 3, avenue de Verdun, 94700 Maisons-Alfort. Tél. : 207-27-54.

Yvelines : M^{me} Fleury, 1, impasse Adèle-Mulot, 78000 Versailles. Tél. : 950-64-34.

**A. D. I. R.
241, Bd Saint-Germain
PARIS-VII**

**Métro : Chambre des députés
Autobus : 63.84.49**

C.C.P. Paris 5266.06

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ.

N^o d'enregistrement à la

Commission paritaire : 31 739

Imprimerie LESCARET, PARIS